

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 03 / 04 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	11			
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	11			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Maire, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, Mme Delphine BARTHET, Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL, Mme Julie REVY, conseillers municipaux.

Procuration(s) :

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) :

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Céline GROS

OBJET : SIE DE LA MERCANTINE – Approbation du changement de statut

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du SIE de la Mercantine n°S_2024_0003 en séance du 06 février 2024, concernant la modification des statuts du syndicat des eaux suite au transfert de la compétence assainissement à Terre d'Émeraude Communauté au 1^{er} janvier 2024.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les communes membres doivent se prononcer sur la validation de cette modification et donne lecture du document.

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal :

APPROUVE la modification des statuts du SIE de la Mercantine.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20240409-M_2024_0019-DE

S²LO

